

outil 22 Analyse des parties prenantes

Questions de base

Les parties prenantes sont des personnes ou des entités qui jouent un rôle ou peuvent influencer (de façon négative ou positive) votre ligne de conduite dans un contexte donné. L'analyse et la cartographie de ces acteurs peuvent aider une organisation à identifier avec qui elle devrait collaborer, se coordonner ou dialoguer de façon générale lorsqu'elle s'engage dans le MRM. Si certaines parties prenantes sont des entités connues, l'exercice d'analyse et de cartographie peut révéler la nécessité d'établir de nouveaux contacts et relations, en fonction du type d'engagement choisi par l'organisation et de ses objectifs. Vous trouverez ci-dessous quelques questions et exemples pouvant guider l'analyse et la cartographie des parties prenantes pertinentes avant de vous engager dans le MRM (cette liste n'est pas exhaustive) :

Qu'est-ce que l'analyse des parties prenantes ? Une partie prenante est une personne, un groupe ou une institution qui a un intérêt direct pour une question spécifique comme la protection des enfants affectés par les conflits armés. L'objectif de l'analyse des parties prenantes est de cartographier l'ensemble des acteurs et d'identifier dans quelle mesure et de quelles manières ils peuvent contribuer à un but donné.

Pourquoi l'analyse des parties prenantes est-elle importante ?

L'analyse des parties prenantes peut aider un projet ou un programme à identifier :

- Les intérêts de toutes les parties prenantes qui peuvent avoir un impact ou être impactées par votre but.
- Les conflits ou risques potentiels susceptibles de compromettre l'initiative.
- Les opportunités et relations qui peuvent être créées pour atteindre votre but.
- Les groupes qui devraient être encouragés à participer à différentes étapes du projet.
- Les stratégies et méthodes appropriées pour l'engagement des parties prenantes.
- Les moyens de réduire les impacts négatifs sur les groupes vulnérables et défavorisés.

Comment élaborer l'analyse des parties prenantes ? L'analyse des parties prenantes peut être menée au cours d'ateliers, de

groupes de discussion et d'entretiens. Voici quelques éléments à prendre en compte pour toute zone géographique que votre organisation a l'intention de couvrir pour le MRM :

1- But : Identifiez le but que votre organisation tente d'atteindre. Si vous estimez que le but général visant à protéger les enfants par la surveillance, la communication de l'information et la réponse aux violations graves est trop large, limitez-le à une violation et répétez l'exercice aussi souvent que nécessaire.

2- Parties prenantes : Quelles sont les parties prenantes pertinentes dans vos activités liées au MRM ?

Essayez d'être le plus précis possible en énumérant les différentes parties prenantes dans chaque zone, tout en tenant compte des considérations liées au genre. Pour chaque activité, incluez aussi bien les partisans potentiels que les opposants.

Exemples : enfants, familles, chefs communautaires, communauté (en général), chefs religieux, animateurs de jeunes, organisateurs au sein des communautés, enseignants, personnel de santé, personnel de votre propre organisation, autres ONG, points de contact MRM, représentants du gouvernement, police, avocats, juges, procureurs, forces armées, groupes armés.

OUTIL 22

3- Rôle et mandat : Comment les parties prenantes sont-elles impliquées dans la question ?

Identifiez le rôle joué par chaque partie prenante en lien avec la question. Certaines parties prenantes peuvent avoir un mandat pour protéger les enfants ou répondre aux violations graves par la fourniture de services (juridiques, médicaux, psychosociaux, réintégration). D'autres peuvent être des acteurs influents qui peuvent contribuer à mobiliser la volonté de mieux protéger les enfants contre les conséquences du conflit.

4- Intérêts : Quels sont les principaux intérêts et les principales attentes de ces parties prenantes ?

- Protection physique/assistance.
- Prévention de la violence.
- Bien-être et stabilité de la communauté.
- Stabilité économique et sociale ou prospérité.
- Justice/responsabilité.
- Pouvoir/contrôle (politique, militaire, économique).

5- Pouvoir/influence : Comment ces parties prenantes peuvent-elles contribuer ou interférer dans les activités menées par votre organisation dans le cadre du MRM ?

Une partie prenante peut jouer plusieurs rôles, positifs et négatifs.

Quelques exemples de contributions des parties prenantes :

- Fournissent des informations sur les violations graves (source primaire ou secondaire).
- Offrent une assistance immédiate aux victimes (médicale, juridique, santé mentale).
- Offrent une structure de soutien à long-terme pour les victimes (réinsertion, éducation, etc.).
- Accordent des réparations et renforcent la responsabilité.
- Offrent un accès à la communauté/aux victimes ("gardiens").
- Utilisent leur influence auprès de la communauté, des acteurs armés, du gouvernement ou des acteurs internationaux.

Quelques exemples d'interférences des parties prenantes :

- Peuvent être réticentes à surveiller ou à communiquer des informations sur les violations graves.
- Peuvent être partiales.

- Dissimulent des violations graves.
- Protègent les acteurs armés qui commettent des violations.
- Menacent les enquêteurs et les victimes ou usent de représailles envers eux.
- Se méfient des organisations étrangères ou du personnel étranger (ONU ou ONG).
- Se méfient des ONG en général.
- Peuvent bloquer l'accès à certaines communautés ou à certaines zones.
- Ne remplissent pas leurs obligations de manière fiable à cause de la corruption.

6- Ressources : Quelles capacités les parties prenantes possèdent-elles pour contribuer aux objectifs du MRM ?

- Ressources financières.
- Connaissances (langue, éclairage culturel) et capacité technique.
- Accès (géographique, politique, social).
- Relations et réseau.

7- Relations : Avec quelles parties prenantes votre organisation est-elle déjà impliquée ? Avec quelles parties prenantes votre organisation doit-elle établir une relation afin de participer au MRM comme elle le souhaite ? Comment cette relation va-t-elle être établie ?

Voir le formulaire d'analyse des parties prenantes [ici](#).

autres outils pertinents :

-  **outil 53** – Questions de base 'recenser les prestataires de services et les mécanismes d'orientation'
-  **outil 17** – Questions de base 'clarifier les objectifs et les attentes par rapport au MRM'
-  **outil 55** – Questions de base 'planifier des actions de plaidoyer sur les violations graves'